



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question au Gouvernement n° 549

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Monique Orphé, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen

Mme Monique Orphé. Ma question s'adresse au ministre des outre-mer.

Monsieur le ministre, au moment où je vous parle, une inquiétude envahit la jeunesse réunionnaise : la montée du chômage. Ce sentiment s'est traduit par des protestations sur certains de nos territoires touchés par de graves inégalités et qui risque de se généraliser. Des jeunes qui ont manifesté leur exaspération face à un avenir de plus en plus incertain. Des jeunes qui ont l'impression d'être au bord d'un précipice avec la peur d'y basculer à tout moment. Et les chiffres de l'INSEE sur la montée du chômage ne les rassurent pas : 30 % dont 60 % chez les jeunes de seize-vingt-quatre ans.

M. Guy Geoffroy. Voilà !

Mme Monique Orphé. Un chômage qui précarise leur situation et celle de leurs familles. Un chômage massif qui fragilise de plus en plus notre cohésion sociale.

En ce début d'année 2013, notre Président de la République a affiché comme priorité la lutte contre le chômage des jeunes. Depuis le début de ce quinquennat, le Gouvernement a engagé tous ses efforts pour répondre aux problèmes rencontrés en outre-mer : loi contre la vie chère, loi sur les emplois d'avenir, loi sur le contrat de génération et enfin la garantie minimum pour les jeunes. Ces efforts ne peuvent relever de la seule volonté du Gouvernement, ils exigent l'adhésion de tous les acteurs politiques et économiques de notre pays.

L'enjeu du défi à relever vis-à-vis de notre jeunesse suppose un engagement fort de tous les partenaires. J'irai plus loin : c'est le prix à payer pour retrouver la paix sociale.

Alors, monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer ce que vous comptez faire pour que l'année 2013 soit celle de la confiance retrouvée pour les jeunes dans nos territoires ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer*. Madame la députée Monique Orphé, le Président de la République et le Premier ministre ont fait de l'emploi et de la lutte contre le chômage la priorité de l'action gouvernementale durant toute la législature et singulièrement pour l'année 2013.

M. Jean-François Lamour. Ça se voit !

M. Victorin Lurel, *ministre*. Vous avez raison d'insister sur les chiffres alarmants du chômage dans les territoires d'outre-mer.

M. Bernard Deflesselles. Que fait le Gouvernement ?

M. Victorin Lurel, *ministre*. Les chiffres sont connus, mais il est bon parfois de les marteler. Je n'ignore pas, le Gouvernement n'ignore pas les mouvements sociaux engagés par des jeunes dans l'île de La Réunion. C'est la raison pour laquelle, dès 2012, le Gouvernement a tenu à faire quelque chose d'exceptionnel pour les outre-mer, jamais vu depuis au moins dix ans.

Premièrement, la création d'un ministère de plein exercice *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Deuxièmement, un budget très sérieusement revalorisé, de 13 % sur trois ans, et avec un avantage maintenu s'agissant des gels et des sur-gels.

Enfin, dégager dès 2012 un contingent supplémentaire pour les contrats aidés pour les emplois d'avenir défendus par Michel Sapin. Nous avons tenu à appliquer immédiatement cette mesure dans les territoires d'outre-mer. J'ai dû me déplacer moi-même, à l'instar en quelque sorte de ce qu'a fait le Président de la République : (*Exclamations et sourires sur les bancs du groupe UMP*) nous avons signé presque en même temps les premiers contrats d'avenir : le Président ici, et moi à La Réunion.

Pour ce qui est des contrats de génération, nous serons logés à la même enseigne - nous bénéficierons même de quelques avantages, il faut le dire. L'Agence pour la mobilité des ressortissants d'outre-mer a été préservée avec un budget difficile, mais qui a été maintenu. Les moyens du RSMA - le régime du service militaire adapté - ont été renforcés.

Enfin, nous n'hésiterons pas dans les contrats territoriaux de développement à développer l'emploi des jeunes par la croissance. Les investissements seront donc maintenus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Monique Orphé](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 549

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 février 2013](#)